

COMMUNIQUE DE PRESSE

Informations financières

SOLVING EFESO INTERNATIONAL

Confirmation de l'augmentation de capital pour financer l'acquisition d'Empact

Solving Efeso International lance une augmentation de capital de 4 999 997,60 € (prime d'émission incluse) réservée aux actionnaires d'Empact, à 2,60€ par action Solving Efeso International

Paris, le 30 avril 2015 – **Solving Efeso International (Alternext: ALOLV)**, firme internationale de conseil spécialisée en stratégie et en excellence opérationnelle, confirme, ce jour, le lancement, dans le cadre de l'acquisition de la société Empact, d'une augmentation de capital réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission de 1 923 076 actions nouvelles de 0,5 € de valeur nominale chacune, pour un montant total (prime d'émission incluse) de 4 999 997,60 euros.

OBJECTIFS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'augmentation de capital est destinée à financer partiellement l'acquisition de la société Empact, société de conseil basée à Bruxelles, experte dans la mise en œuvre opérationnelle du changement. A la suite de sa communication du 6 avril 2015, la période de souscription pour l'augmentation de capital destinée à financer cette acquisition est fixée du 12 au 31 mai 2015.

A l'occasion de cette augmentation de capital, **Filippo Mantegazza**, Président de Solving Efeso International déclare : « *Le processus d'acquisition de la société Empact suit le déroulement précédemment annoncé. Au 31 mai 2015, Empact devrait avoir rejoint Solving Efeso International, permettant ainsi à nos deux entités réunies de franchir un nouveau seuil de développement.* »

Bruno Machiels, co-fondateur de la société Empact déclare : « *L'augmentation de capital réservée aux actionnaires d'Empact est le signe de notre engagement de nous investir dans la durée dans la croissance du Groupe. Nous sommes très enthousiastes de rejoindre un groupe qui ouvre de nouvelles perspectives de conquête de marchés, auxquelles nous pourrions contribuer.* »

Pour rappel, le prix de l'acquisition (hors trésorerie de la cible et hors compléments de prix) correspond à **3,6x la moyenne de l'EBITDA des exercices 2013 et 2014**.

Cette acquisition serait **relative** dès l'exercice 2015 et permettrait au Groupe d'**accélérer la croissance de son revenu et de son résultat**. Par comparaison avec les résultats consolidés 2014 : (i) le chiffre d'affaires 2014 d'Empact (8,2 M€) représente 12% du chiffre d'affaires consolidé 2014 de Solving Efeso International, (ii) l'EBITDA 2014 d'Empact (2,2 M€) représente 32% de l'EBITDA consolidé 2014 de Solving Efeso International.

Des compléments de prix d'un montant maximal inférieur à 2,5 M€ pourraient être versés en fonction de la réalisation d'objectifs mesurés sur les exercices clôturant les 31 décembre 2015 et 31 décembre 2016.

L'endettement net du groupe n'augmentera pas de plus de 5 M€, hors les compléments de prix qui pourraient s'ajouter au prix de base, du fait de l'acquisition et de la consolidation du bilan d'Empact.

PRIX DE SOUSCRIPTION DES ACTIONS NOUVELLES

Comme annoncé le 6 avril dernier, le prix de souscription de chaque action nouvelle est fixé à 2,60 €. Ce prix a été arrêté par le Directoire conformément aux modalités de détermination du prix d'émission fixées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2014, au terme de sa dixième résolution ¹

STRUCTURE DE L'OFFRE ET CALENDRIER INDICATIF

Cette augmentation de capital est réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application de la résolution n°10 votée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mai 2014. Dans ce cadre, 1 923 076 actions nouvelles seront émises, soit 8,6% de titres supplémentaires par rapport au nombre de titres formant le capital de Solving Efeso International au jour de l'opération, au prix unitaire de 2,60€. La souscription à cette augmentation de capital sera libérée par compensation avec une partie de la créance du prix d'acquisition détenue par l'actionnaire majoritaire d'Empact à l'encontre de Solving Efeso International. La réalisation effective de l'augmentation de capital est par conséquent soumise à la réalisation effective de l'acquisition des titres de la société Empact.

La période de souscription est fixée du 12 au 31 mai 2015 et pourra être close par anticipation par le Directoire si la totalité des actions de Solving Efeso International nouvellement émises est souscrite avant le 31 mai 2015. En conséquence, l'augmentation de capital réservée est susceptible d'être réalisée au plus tôt le 12 mai 2015 et au plus tard le 31 mai 2015.

REINVESTISSEMENT DES DIRIGEANTS D'EMPACT POUR 50% DU PRIX DE CESSION

Les dirigeants d'Empact se sont engagés à réinvestir environ 25% du prix de cession d'Empact dans le Groupe et 25% de ce même prix de cession dans la société Partners in Action² (« PIA »).

Réinvestissement dans Solving Efeso International

L'actionnaire majoritaire d'Empact, dont le capital est intégralement détenu par les dirigeants d'Empact, s'est engagé à conserver 1 081 732 actions de Solving Efeso International sur les 1 923 076 actions émises dans le cadre de l'opération. La valeur de ces titres représente environ 25% du prix de cession et leur nombre environ

¹ Délégation de compétence donnée au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social d'un montant de trois millions (3.000.000) d'euros en nominal par émission d'actions ordinaires (et/ou d'autres valeurs mobilières) donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce, dans le contexte d'opérations de croissance externe

² Détenu à ce jour à 62,45% par des Fonds Professionnels de Capital-Investissement (FPCI Argos Soditic V-A, FPCI Argos Soditic V-B, FPCI Argos Soditic V-C) dont Argos Soditic France est société de gestion, et à 37,55% par les principaux dirigeants et managers du groupe Solving Efeso International.

4,5% du capital après l'augmentation de capital. 25% de ces 1 081 732 actions de Solving Efeso International pourront être cédés à compter du 16 mai 2017, 25% supplémentaires à compter du 16 mai 2018. A compter du 1^{er} janvier 2019, les 50% restant pourront être cédés.

Réinvestissement dans PIA

Le jour de la réalisation de l'opération, l'actionnaire majoritaire d'Empact cédera aux dirigeants d'Empact 841 344 actions nouvelles de Solving Efeso International qui céderont à leur tour ces titres à PIA. Concomitamment à cette cession, les dirigeants d'Empact souscriront à une augmentation de capital de PIA pour un montant équivalent à environ 25% du prix de cession d'Empact.

INCIDENCE SUR LA REPARTITION DU CAPITAL

A l'issue de l'augmentation de capital réservée, l'actionnaire majoritaire d'Empact détiendra directement environ 4,5% des titres de Solving Efeso International.

A l'issue de l'opération, le capital de Solving Efeso International sera détenu à environ 76% par la société PIA, contre environ 79% précédemment.

Conformément à la réglementation, l'offre de titres financiers envisagée ne donne pas lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Un actionnaire détenant 1 % du capital de Solving Efeso International et ne souscrivant pas à l'opération verrait sa participation ramenée à 0,92 % du capital de Solving Efeso International immédiatement après réalisation de l'augmentation de capital.

RAPPEL DES BENEFICES DE L'OPERATION

Renforcement de l'offre distinctive

Avec ses 450 collaborateurs de 45 nationalités, présents dans 26 pays, Solving Efeso International sert, à l'échelle globale, des leaders mondiaux dans leur secteur. L'acquisition d'Empact consolide l'offre innovante et distinctive du Groupe qui répond aux demandes croissantes du marché du conseil. Les offres Solving Efeso et Empact prennent appui, de façon similaire, sur un accompagnement stratégique et opérationnel efficace, rapide et pertinent, ainsi que sur un transfert des savoir-faire et sur des résultats mesurables.

Extension de la couverture géographique

L'acquisition d'Empact donne une entrée directe à Solving Efeso International sur le marché belge, où sont présents de grands groupes internationaux. Elle offre également une ouverture élargie sur l'Europe pour le Groupe et étend, en parallèle, le champ d'intervention d'Empact à l'international.

Elargissement des secteurs d'intervention

L'opération permet d'élargir les domaines d'intervention dans les secteurs d'activité où chacun des deux partenaires est actuellement fortement implanté, qu'il s'agisse de l'industrie, corps de métier de Solving Efeso International, ou des services, secteur de pointe d'Empact, lequel affiche une forte croissance³.

³ Croissance du conseil aux sociétés de services : +8% en 2015 selon l'étude de SourceForConsulting.com

Facilité d'intégration

L'intégration d'Empact sera facilitée par une approche identique du métier du conseil. Les deux organisations ont également des cultures d'entreprise proches, fondées sur des organisations flexibles, peu hiérarchiques et à structure de coûts réduite. Elles ont chacune adopté une gestion entrepreneuriale, réactive aux évolutions du marché. Solving Efeso International et Empact travaillent d'ailleurs d'ores et déjà sur des missions communes.

RAPPEL DES RISQUES LIES A L'OPERATION

L'activité d'Empact est soumise aux mêmes risques que celle de Solving Efeso International. L'opération comporte deux risques supplémentaires : le risque d'intégration d'Empact, qui en cas d'échec de l'intégration pourrait se traduire par une baisse des ventes et/ou de la rentabilité, et un risque financier du fait de l'endettement net supplémentaire du Groupe.

Conseils intervenus dans le cadre de l'opération :

Pour Solving Efeso International: Clairfield International, BDO, Fuchs Cohana Reboul & Associés, Liedekerke

Pour Empact : Arganto, Eubelius

Solving Efeso International

Solving Efeso International se situe parmi les leaders internationaux du conseil en stratégie d'entreprise et en amélioration de la performance opérationnelle, et se positionne comme un acteur de niche, capable d'apporter un accompagnement à long terme différenciant. Né en 2007 du rapprochement de deux acteurs de niche du conseil aux entreprises, le groupe Solving Efeso International fort de plus de 450 collaborateurs, est présent dans 26 pays (Europe, Moyen-Orient, Asie et Amériques).

Empact

Empact est une société de conseil basée à Bruxelles spécialisée dans l'accompagnement pour la mise en œuvre opérationnelle des changements issus des réflexions stratégiques. Elle a été créée en 2004 par quatre associés fondateurs ayant construit un modèle qui répond à l'évolution du marché. La société s'est rapidement développée auprès de grands comptes, principalement dans le secteur des services.

Contacts :

David AUREGAN, Directeur Financier

Tél. : (+33-1) 53 53 57 00 - info.investor-relations@solvingefeso.com

Antoinette DARPY, Presse

Tél. : (+33-6) 72 95 07 92 – adarpy@tobnext.com

L'action Solving Efeso International est cotée à Paris sur Alternext.

Flottant : 21%

Nombre de titres : 22 377 352

ISIN FR0004500106

Mnemo : ALOLV

Date d'introduction : 02/07/1998

Code 6467

Bloomberg : ALOLV:FP

Reuters : ALOLV.PA

Ce document peut contenir des informations financières prospectives (notamment des objectifs et tendances) ainsi que des déclarations prospectives concernant la situation financière, les résultats d'opérations, les activités et la stratégie de Solving Efeso.

Ces informations et déclarations prospectives sont fondées sur des données ou hypothèses qui peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques tels que notamment la variation des taux de change et les conditions économiques et financières générales. Solving Efeso ne prend pas l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou d'évènements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.